

contre l'Hotel-de-Ville. Malheureusement, ce qui s'est passé prouve que le gouvernement ne peut compter sur les troupes, qui pactisent avec les ennemis de l'ordre. C'est aux gardes nationaux des quartiers du centre, du vrai Paris, intéressés au maintien de la tranquillité publique, à se serrer résolument autour du gouvernement. S'ils se montrent résolu à réprimer tout désordre, toute tentative de révolution, la situation, quelque grave qu'elle soit, peut encore être sauvée. Mais si, par faiblesse ou par inintelligence de leurs véritables intérêts et des grands intérêts de la France, ils manquent à leur devoir, s'ils ne répondent pas à l'appel qui leur serait adressé, il ne restait plus au gouvernement qu'à quitter Paris, à se rendre au sein de l'Assemblée, et, de concert avec les représentants du pays, à appeler les gardes nationaux des départements à sauver la patrie de l'anarchie dont elle est menacée.

LA PATRIE. — Nous n'avons qu'une parole à faire entendre à toute la population : c'est une parole d'honnêteté, de courage, de bon sens. Il s'agit de sauver l'honneur et la sécurité de Paris.

Au milieu des désastres qui viennent de frapper la France et qui nous accablent longtemps, il ne pouvait surgir qu'un malheur plus grand encore : celui de la guerre civile.

Paris va-t-il donner à la nation désolée ce spectacle navrant ? Va-t-il donner aux Prussiens, qui occupent encore notre territoire, cette joie ?

Les Français armés vont-ils se tuer entre eux, n'ayant pas pu tuer les Prussiens ? Il dépend de la population honnête de Paris que ce malheur ne prenne pas de plus grandes proportions.

L'immense majorité des Parisiens a son foyer à protéger, sa famille et ses biens à défendre. Au nom du patriotisme, ayons donc le courage des honnêtes gens. Et si ce sentiment élevé ne suffit pas, il faut que toute la population de Paris songe enfin à ses intérêts.

C'est elle qui paye les frais des désordres publics, par la ruine des affaires, par les pertes de toutes sortes, par les dangers qui peuvent recommencer chaque jour. Si l'émotion est tout au nom du désordre, c'est aux honnêtes gens à s'unir au nom de la loi, de l'ordre public, du travail et du salut national.

LE NATIONAL. — La République se souvient de ce qui lui est arrivé en 1848, où elle a reçu simultanément les coups de ceux qui, sous prétexte de la délivrer, ne voulaient que donner carrière à leurs passions, à leurs convoitises, et de ceux qui, pour la défendre ne trouvaient rien de mieux que de laisser béantes les blessures qu'elle avait reçues de ses prétendus amis.

Est-ce un pareil sort qui lui est réservé aujourd'hui ?

Le 18 mars doit-il être le fatal pendant du 23 juin ? Non ! cent fois non ! cela n'est pas possible, car la République a une bien plus grande mission à remplir aujourd'hui qu'elle n'en avait alors.

Elle est chargée de venger l'honneur de la France, et ceux qui l'arrêteraient dans cette voie seraient les complices des Prussiens. Du reste, sachez-le, Parisiens, mesurez toute l'étendue de ce que vous faites aujourd'hui ; si vous renversez le gouvernement avec lequel les Prussiens ont traité, vous ramenez ceux-ci à Paris.

Ils viendront revendiquer le gage que ne leur présentera plus la main avec laquelle ils ont signé. Est-ce là ce que veut le Comité central de la garde nationale ?

LE JOURNAL DES DÉBATS dit que la journée du 18 mars complètera parmi les plus lugubres de notre histoire : « L'émotion est maîtresse à Paris. Cette affreuse journée a fait plus de mal à la République que ne pourraient lui en faire toutes les intrigues honapartistes, et la France, qui se déchire de ses propres mains, est aussi malade que la République. Les bons citoyens ont le devoir tout tracé de se ranger autour du gouvernement constitué par les représentants légitimes du pays. L'Assemblée nationale et ses délégués ont seuls le droit de commander. En lui obéissant, il reste un dernier espoir de sauver notre malheureux pays. »

M. Henri Martin publie dans le *Siecle* l'éloquent appel que voici : Au nom de la patrie près d'expirer, au nom de nos pères qui nous maudiraient du fond de leurs tombes, au nom de nos enfants dont nous allons briser à jamais l'avenir, citoyens, arrêtons-nous ! L'abîme est ouvert. La France est au bord, ne l'y précipitons pas !

Un effroyable malentendu nous arme les uns contre les autres. Le sang français a coulé par des mains françaises, quand l'ennemi est toujours à nos portes, prêt à profiter de nos égarements pour achever notre ruine !

Des milliers d'hommes qui ont défendu Paris croient encore défendre la République en luttant contre un gouvernement qui lui aussi, proteste énergiquement de vouloir la maintenir et la défendre. Et, pendant ce temps, les suppôts du despotisme déchu s'agitent dans l'ombre et enflamment nos discordes.

Ouvrons les yeux et voyons où nous courons, à des journées de juin avec les Prussiens à Saint-Denis ! La guerre civile aujourd'hui, c'est demain l'ennemi rentrant à Paris et après demain peut-être la restauration d'un despotisme vassal de l'étranger. Que tout ce qui a un nom, une voix, un cœur français se jette dans cette funeste arène pour arrêter la lutte, ou bien il faudra dire : TOUT EST PERDU ET L'HONNEUR ! Et il n'y aura plus de France.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Vienne, 19 mars. La *Revue du Lundi* publie des communications qui confirment complètement les divulgations du *Morning Post* au sujet d'une convention russo-prussienne en 1870.

Ces communications complètent les dires du *Morning Post*, en ce sens qu'il n'existe pas de traité, mais qu'entre le 9 et le 13 juillet 1870, des déclarations écrites ont été échangées entre le prince Gortschakoff et M. de Bismarck, déclarations consistant en cinq articles.

Le dernier de ces articles dit que la Prusse laisse la Russie juge de choisir le moment pour demander l'abolition des restrictions dans la mer Noire, et que la Prusse promet dans toute circonstance son appui pour demander cette abolition.

Vienne, 20 mars. La discussion porte sur la proposition de M. Iranyi tendant à exprimer sa désapprobation de ce que le gouvernement n'a pas usé de son influence légale en faveur de la France, lors de la conclusion de la paix.

M. Andrássy défend la politique de neutralité ; et dit que ce n'a pas été la Russie qui a empêché la monarchie de prendre part à la guerre, non plus que la peur ou la faiblesse, mais les intérêts de la monarchie. La monarchie ne fera la guerre que pour des intérêts d'existence et, en ce cas, elle déploiera des forces considérables.

Breslau, 19 mars. On demande de Rome, de source certaine, au journal *Breslauer Hausblatt* que, ni le 6 mars, ni plus tard, aucun consistoire secret n'a eu lieu, et que cette nouvelle, ainsi que les prétendus incidents de ce consistoire sont faux.

Le seul fait exact est que la nomination de plusieurs évêques a eu lieu le 6 mars.

Une proclamation adressée de Versailles à tous les préfets, généraux et procureurs généraux et aux maires, déclare que le gouvernement siègeant à Versailles est seul légal, que tous les ministres y sont réunis autour du chef du pouvoir exécutif et de l'Assemblée, et, que, par conséquent, tous ceux qui adhèrent au gouvernement insurrectionnel seront considérés comme rebelles.

Une proclamation du maire de Versailles informe les habitants que, par suite des événements de Paris, le gouvernement s'est transporté à Versailles ; toute l'armée l'y a suivi.

Il engage la population à bien accueillir les soldats, et à rendre leur installation aussi facile que possible. Ce soir aura lieu une réunion privée de tous les députés réunis à Versailles.

Quelques députés de Paris ont eu hier une entrevue avec M. J. Favre. Ils ont l'intention de parer aux difficultés de la situation. Cette démarche ne paraît pas avoir eu un grand effet.

Versailles, 19 mars. Le gouvernement entier est réuni à Versailles. Dix mille hommes, sous les ordres du général Vinoy, sont concentrés en bon ordre à Versailles.

Toutes les autorités et les chefs des armées y sont arrivés. Les autorités civiles et militaires des départements n'exécuteront que les ordres du gouvernement de Versailles, sous peine de forfaiture.

La Conférence de Londres. APPRÉCIÉE EN AUTRICHE. On lit dans le *Nouveau Fremdenblatt* de Vienne : Après tout ce qui se transpire des résolutions du dernier congrès à Londres, la Russie aurait obtenu, avec l'assentiment de l'Europe, tout ce qu'elle désirait par sa dénonciation du traité de Paris ; mais on a oublié de garantir les intérêts de l'Europe en Orient contre les menaces éventuelles de cette puissance. On a oublié de se faire donner cette garantie, surtout en ce qui concerne la liberté du Danube, question vitale pour la monarchie austro-hongroise.

Il ne faut pas beaucoup de sagacité pour comprendre que l'abrogation de l'article stipulant la neutralisation de la mer Noire ne menace pas seulement la sûreté du littoral turc, mais encore la navigation du bas Danube.

Il était d'autant plus urgent que la diplomatie autrichienne exigeât des garanties pour que l'accroissement de la puissance russe ne préjudiciât point au commerce de l'Autriche et ne coupât au pays son artère vitale.

La neutralité de la mer Noire était jusqu'ici la plus solide garantie pour les bouches de la Sulina ; avec cette neutralité comme base, la commission européenne du Danube n'avait presque qu'à remplir les fonctions de simple police ; sans elle, cette commission n'a pour ainsi dire plus de raison d'être.

INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le bruit court à Toulon que le budget du ministère de la mer ne va subir des réductions considérables. De 171 millions le chiffre du budget serait amené à 60 millions.

D'après des nouvelles arrivées à Rouen dans la journée d'hier, il serait, dit-on, arrivé à Dieppe une dépêche annonçant un épouvantable désastre en mer. La chaudière d'un des paquebots envoyés à Hambourg pour rapatrier nos prisonniers, aurait éclaté. Le navire avait à bord : 3,000 soldats. Tout le monde aurait péri. La catastrophe aurait eu lieu six heures après le départ de Hambourg du navire français.

Jusqu'à présent, rien n'est venu confirmer cette désastreuse nouvelle, et nous espérons que nous aurons avant peu la joie de la démentir.

Les phénomènes célestes n'auront pas manqué cette année. Quand on se reporte aux tristes choses qui se passent en même temps ici-bas, il y a de quoi devenir superstitieux.

Entre Vitre et Rennes, pendant la nuit de vendredi à samedi, à onze heures moins un quart, est apparu sur l'horizon à la hauteur de 45 degrés, un bolide énorme, comme les annales de l'Observatoire n'en mentionnent guère.

Le traité lumineux a persisté pendant un quart d'heure.

Parmi les économies déjà réalisées, il faut citer celle de l'administration de haras, réduite d'un directeur et d'un bureau sur deux.

Le service des inspections générales d'archives a subi aussi des réductions ; le seul inspecteur qu'il eut d'abord était successivement adjoint trois collègues.

Nous signalions hier une amélioration dans l'état sanitaire de Paris et une diminution dans les décès.

Il était temps que la mort nous fit grâce. De septembre à février on compte 60,000 décès. — Dans ce chiffre ne sont pas compris les malheureux soldats qui ont trouvé la mort sur les champs de bataille environnant Paris, ni les personnes décédées dans les hôpitaux.

Au dire des médecins, on n'avait jamais vu en si peu de temps un si grand nombre de maladies s'abattre sur la population d'une seule ville. Comme triste curiosité, signalons les bronchites, laryngite, variole, rougeole, fièvre scarlatine, dysenterie, fièvre typhoïde, érysipèle, pneumonie, cholérite, angine couenneuse, fièvre puerpérale ; total, 12 fléaux en 6 mois.

Fait assez bizarre : on compte plus de décès dans ce laps de temps chez les enfants et les jeunes gens que chez les vieillards.

Les chefs d'établissements industriels en Alsace prennent leurs dispositions pour transporter sur un point quelconque du territoire français tout le matériel de leur industrie. Quant aux immeubles, que nos braves compatriotes ne peuvent enlever, ils seront rasés, les terrains seront laissés en friche. Nous connaissons un filateur de Mulhouse, M. M., qui a quitté Paris ce matin pour aller surveiller le déménagement de l'établissement qu'il possédait dans la haute Alsace.

Un négociant en chaussures de Paris, M. P., qui faisait avec l'Allemagne un grand commerce d'exportation pour les cuirs, a déclaré ne vouloir à aucun prix continuer ses relations avec les envahisseurs. Cette décision patriotique lui coûte, dit-on, près de cent mille francs par an.

La France du Nord nous apprend que M. Rouher a passé par Boulogne, se rendant à Paris. Il était accompagné de Mue Fleury, femme de l'ancien ambassadeur de France à Saint-Petersbourg.

On lit dans l'*Univers* : Plusieurs journaux assurent que le pape a refusé d'accueillir la proposition que lui aurait faite le gouvernement prussien de séparer les diocèses d'Alsace et de la Lorraine des sièges métropolitains français auxquels ils se rattachent par la hiérarchie. La question sera certainement l'objet de négociations qui pourront souffrir, quelques difficultés, mais nous croyons pouvoir dire que jusqu'à présent, aucune proposition n'a été faite au Saint-Père sur cette question par le gouvernement prussien.

On annonce de Florence que le pape s'est retiré au château Saint-Ange.

Les protocoles relatifs à la conférence sur la question de la Mer Noire ont dû être vraisemblablement soumis au parlement dans la séance de nuit du 17.

Une députation de chambres réunies de commerce de Londres s'est rendue pour solliciter la création d'un ministère de commerce.

On annonce de Florence que le pape s'est retiré au château Saint-Ange.

Le Tribunal correctionnel de Lille, dans sa séance d'hier, a condamné à trois mois de prison lanonimée Emerance Bernard, de Roubaix, inculpée de vol dans un magasin de nouveautés.

On nous écrit d'Orchies : Il y avait à notre marché du 2^e courant près de 1,500 hectolitres de blé. Les qualités en général laissaient beaucoup à désirer ; cependant les ventes ont été assez actives par suite d'achats importants de la part de la boulangerie et de la menuiserie qui aux prix actuels ne risquaient rien ; mais elle a voulu un peu de baisse sur le cours de lundi dernier, ce qu'elle a obtenu.

L'orge ne paraît plus sur notre place ; le seigle est très recherché ; les fèves qui qui sont rares et pas en excellente qualité sont hors de prix ; l'avoine dont l'apport est toujours considérable, reste ferme et se vend entre 9 fr. 50 et 11 fr. 50 l'hectolitre.

Marché peu approvisionné en graines oléagineuses : le colza se prend bien de 30 à 32 l'hectolitre ; le lin qui est demandé pour les semences était recherché avec une fureur marquée dans les prix ; la cameline dont les cours se maintiennent assez élevés à cause du peu de graines exposées en vente, tend malgré cela à baisser sensiblement ; l'œillette fait toujours défaut ainsi que le chanvre.

Nous lisons dans le *Guetteur de Saint-Quentin*.

Avis important. — Le général commandant la division de cavalerie saxonne informe les habitants que, par suite d'une entente avec l'administration municipale, les troupes recevront chaque jour les vivres de toute nature, à partir du 18 mars, par les soins de l'autorité militaire allemande.

Il restera à la charge des habitants le logement, le chauffage, et la cuisson des aliments.

Le général, Comte de Lippe, Saint-Quentin, 16 mars 1871.

Dernières nouvelles

Dépêches officielles

Versailles, 20 mars, 8 h. 30 du soir. Le président du conseil, chef du pouvoir exécutif, au préfet du Nord, Lille.

Le gouvernement est réuni à Versailles et en parfait sécurité. L'Assemblée a tenu aujourd'hui sa première séance. L'armée est ralliée toute entière en avant de Versailles et dans le meilleur ordre. Le calme règne dans la plus grande partie de la France.

Versailles, 20 mars, 10 h. du soir. Le ministre de l'intérieur aux préfets. La situation de Paris ne s'est pas aggravée. L'insurrection est désavouée par tout le monde. Elle est déshonorée par les actes de violence individuelle. Le général Chanzy et plusieurs officiers sont retenus prisonniers. Les maires protestent unanimement et se refusent à procéder aux élections. L'Assemblée est unanime pour légitimer ces désordres et leurs auteurs. Des officiers et des gardes nationaux sont venus à Versailles demander la nomination de l'amiral Saissset et promettre une intervention prochaine, énergique. La séance de l'Assemblée est excellente. Tous les partis sont d'accord pour condamner ce mouvement.

En présence des événements qui viennent de se produire à Paris, ordre a été donné aux troupes allemandes de suspendre leur retraite.

M. Rouher, qui a été arrêté à Boulogne ce matin, vient d'arriver à Arras, où il est incarcéré.

FAITS DIVERS

Voici quelques nouveaux calculs qui font apprécier l'importance de l'indemnité de guerre imposée à la France. Au 31 décembre 1871, il ne se sera pas écoulé, depuis le commencement de l'ère chrétienne, un milliard de minutes. Pour que le milliard soit complet, il faut aller jusqu'au 28 mars 1901. Par conséquent, si, depuis la naissance de Jésus on avait versé une pièce de 5 francs par minute, l'indemnité de 5 milliards ne serait soldée en capital, intérêts non compris, que dans la journée du 28 mars 1901.

La pièce de 5 francs pesant 25 grammes, cinq milliards pèsent 25 millions de kilogrammes, soit la charge de 5,000 wagons de 5,000 kilos.

En cuivre, le poids serait de 500 millions de kilogrammes et serait la charge de 100,000 wagons.

La pièce de 5 francs a 37 millimètres de diamètre. En mettant à la suite les unes des autres un milliard de pièces de 5 francs, on aurait 37 millions de mètres, soit 37,000 kilomètres c'est-à-dire 74 fois la distance de Paris à Strasbourg, qui est de 500 kilomètres, et plus de 32 fois 1/2 la distance de Paris à Berlin, qui est de 1,134 kilomètres.

On pourrait donc paver de Paris à Strasbourg une voie qui aurait 74 pièces de 5 francs de front, ou 2 mètres 738 millimètres

de largeur, et de Paris à Berlin une voie qui aurait près de 23 pièces de front, ou 4 mètres 20 de largeur.

Il faut 730 pièces de 5 francs pour couvrir la superficie d'un mètre carré, 1 milliard de pièces couvrirait 136 hectares 98 ares 63 centiares, c'est-à-dire quelques mètres près, trois fois la superficie occupée au Champ-de-Mars par toute l'exposition de 1867, qui n'occupait que 46 hectares. Mais l'unité de l'indemnité à payer étant le franc, les cinq milliards de pièces d'un franc couvrirait 322 hectares 10 ares 76 centiares, soit sept fois ce même emplacement de l'exposition.

Trois pièces de 5 fr. superposées représentent une hauteur exacte de 0^m008. La hauteur de la pile fournie pour un milliard de pièces atteindrait 2,666,666^m66 c., c'est-à-dire, qu'en mettant bout à bout, on aurait, à 158 kil. 1/2 près, la distance de Paris à Saint-Petersbourg.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

NAISSANCES

14 mars. — Toutlemonde Cécile, au Raverdy — Huyghe Marie, rue Déesme. — Vierlinck Victor, rue Jacquart. — Lahoussie Auguste, rue Pélat. — Dambrine Zélie, rue Saint-Laurent. — Vanseveren Joseph, au Chemin des Couteaux. — Florin Jean, rue de Blanchemaille. — Leroy Antoine, rue du Chemin de Fer. — Carrette Jules, rue d'Arcole.

15 mars. — Quinet Marie, au Cul de Four. — Kéddehaut Alexandre, au Fresnoy. — Druet Henri, rue du Coq Français. — Mounier Moïse, au Jean Ghislain. — Duthoit Mathilde, rue du Parc. — Bailleux Adèle, rue de Mouvaux. — Deleye Léonard, rue de la Guinguette. — Lecomte Philomène, au Jean Ghislain. — Depelchen Romain, rue des Longues-Haies.

DÉCÈS

14 mars. — Delvarre Léonie, 1 an, rue des Longues-Haies. — Legrand Augustin, 78 ans, journalier, veuf, d'Adelaide Thery, à l'Hospice. — Fontaine Louise, 42 ans, ménagère, à Barbieux. — Merlin Julie, 30 ans, ménagère, épouse de Grégoire Galavon, rue du Luxembourg. — Carliguy Octavie, 12 jours, rue de la Lis. — Mourman Joseph, 34 ans, journalier, à l'Hôpital. — Deffontaine Pierre, 40 ans, marchand de fruits, époux de Flavie Bourgeois, à l'Hôpital. — Demeyer Alexandre, 1 an, au Pile.

15 mars. — Barot Louis, 3 mois, rue du Moulin de Roubaix. — Salembier Sophie, 57 ans, bobineuse, rue de la Fosse-aux-Chènes. — Vandamme Marie, 20 ans, rue de la Redoute. — Florent Flor, 1 an, rue de la Paix. — Halluin Philomène, 24 ans, bobineuse, à l'Hôpital. — Eckout Augustin, 5 ans, à l'Hôpital. — Reversé Joséphine, 3 mois, rue du Luxembourg.

Jeu, 23 mars

RÉOUVERTURE

DE

L'Epicier Centrale

DE ROUBAIX

reconnue pour vendre tous ses articles d'épicerie, comestibles, vins et spiritueux à des prix au-dessous de n'importe quelle maison 749

DENTS DEPUIS 5 FRANCS

Verbrugge, dentiste.

Rue de l'Hospice, 10, Roubaix. Nouveaux dentiers sans ressorts, mastication et prononciation garanties en 8 jours TOUS LES JOURS Consultations gratuites de midi à deux heures, M. VERBRUGGE se rend à domicile et échange les pièces mal faites.

Ligne Directe de LILLE à VALENCIENNES

PAR ORCHIES ET SAINT-AMAND

ITINÉRAIRE DES TRAINS

(15 Octobre 1870)

LILLE A VALENCIENNES
Lille, dép., — Matin : 6.52 — 10.35 —
Soir : 4.05 — 8.10
Lesquin, dép., — Matin : 7.04 — 10.47 —
Soir : 4.17 — 8.22
Fretin, dép., — Matin : 7.11 — 10.54 —
Soir : 4.24 — 8.29
Templeuve, dép., — Matin : 7.18 — 11.01 —
Soir : 4.31 — 8.36

Orchies, dép., — Matin : 7.33 — 11.20 —
Soir : 4.50 — 8.52
Roubaix, dép., — Matin : 7.47 — 11.31 —
Soir : 5.01 — 9.03
Saint-Amand, dép., — Matin : 7.58 —
11.40 — Soir : 5.10 — 9.13

Raismes, dép., — Matin : 8.10 — 11.50 —
Soir : 5.20 — 9.26
Valenciennes, Arr., — Matin : 8.22 — 12.05 —
Soir : 5.35 — 9.40

VALENCIENNES A LILLE

Valenciennes, dép., Matin : 6.50 —
10.35 — Soir : 4.05 — 8.05
Raismes, dép., — Matin : 7.01 — 10.46 —
Soir : 4.16 — 8.16
Saint-Amand, dép., — Matin : 7.11 —
10.56 — Soir : 4.26 — 8.26
Roubaix, dép., — Matin : 7.18 — 11.03 —
Soir : 4.33 — 8.34

Orchies, dép., — Matin : 7.38 — 11.25 —
Soir : 4.55 — 8.50
Templeuve, dép., — Matin : 7.49 — 11.35 —
Soir : 5.05 — 9.05
Fretin, dép., — Matin : 7.56 — 11.42 —
Soir : 5.12 — 9.08
Lesquin, dép., — Matin : 8.05 — 11.50 —
Soir : 5.20 — 9.15
Lille, Arr., — Matin : 8.20 — 12.05 —
Soir : 5.35 — 9.30